

CLAUSES TECHNIQUES

Dans le cadre du présent marché le titulaire doit garantir un niveau de prestations conformes aux objectifs éducatifs fixés par le projet d'établissement notamment concernant l'ouverture européenne, et sur l'environnement économique, culturel et social.

Les présentes clauses techniques décrivent les prestations, les spécifications techniques et niveaux de services, les contraintes techniques et organisationnelles pour le marché. Elles doivent être conformes à la norme NF EN 14804 concernant les organisateurs de séjours ou stages linguistiques (OSSSL).

L'obligation de confidentialité continuera après l'expiration du contrat. Elle devient caduque si l'information tombe dans le domaine public en dehors de toute intervention du Titulaire

LOT 1 : 1 VOYAGE CLASSE TRANSPLANTEE A SAINT PAUL EN CHABLAIS EN 2024

Objectifs pédagogiques et éducatifs

Le séjour remplit les objectifs suivants : amélioration de la cohésion du groupe classe CPGE, amélioration des méthodes de travail. Le séjour comprend environ 20h00 de cours, la pratique du ski et la visite du CERN.

Durée et effectifs

Le séjour doit être organisé du 21 janvier (départ à 22h00) au samedi 26 janvier 2024 (arrivée à 08h00 à Meaux).

Base : 30 étudiants + 6 accompagnateurs.

Le transport

Trajet aller/retour en car de tourisme et pour les déplacements sur place (visite du CERN).

L'hébergement

- Les élèves doivent être hébergés en pension complète près des activités.
- Les élèves devront avoir accès à des salles d'activités et de devoirs.

La chambre à coucher

Chaque élève doit disposer d'un lit individuel avec un oreiller et des couvertures. Sauf information clairement indiquée dans l'offre préalable à l'inscription et/ou demande ou accord spécifique de l'élève, la chambre à coucher de l'élèves doit être individuelle ou à partager avec des personnes du même sexe, et pour les mineurs, d'âge ne différant pas de plus de 3 ans.

La surface d'habitation de la chambre à coucher doit être adaptée au nombre d'occupants. La chambre à coucher doit être équipée d'un éclairage suffisant pour permettre la lecture, d'une aération et d'un chauffage appropriés, ainsi que d'une fenêtre qui peut être ouverte et d'une porte qui peut être fermée.

La chambre doit disposer d'un espace de rangement, tel qu'une armoire ou une commode, permettant à l'élève d'y ranger ses vêtements et ses affaires personnelles.

La toilette

L'élève doit avoir accès à une salle de bain. La salle de bain doit comprendre au moins les éléments suivants :

- . Une douche ou une baignoire avec de l'eau chaude et froide.
- .Des sanitaires .
- .Un lavabo avec de l'eau chaude et froide.

Les repas

Les repas seront fournis par le centre d'hébergement, dans le respect du régime alimentaire des élèves et des accompagnateurs :

Petit déjeuner : du 22 au 25 janvier 2024

Déjeuner : du 22 au 25 janvier 2024

Goûter : du 22 au 25 janvier 2024

Dîner : du 22 au 25 janvier 2024

Programme souhaité (page 3):

Programme souhaité :

	Samedi (Départ : 22h)	Dimanche	Lundi	Mardi	mercredi	Jeudi	vendredi	samedi
PETIT-DÉJ		Fourni par l'hébergeur	Fourni par l'hébergeur	Fourni par l'hébergeur	Fourni par l'hébergeur	Fourni par l'hébergeur	Fourni par l'hébergeur	
MATINÉE		DISTRIBUTION ET ESSAYAGE MATERIEL	COURS DANS SALLES MISES A DISPOSITION	VISITE DU CERN	COURS DANS SALLES MISES A DISPOSITION	COURS DANS SALLES MISES A DISPOSITION	SKI AUX GETS	8 H00 ARRIVEE A MEAUX
DÉJEUNER		Centre d'hébergement	Centre d'hébergement	Centre d'hébergement	Centre d'hébergement	Centre d'hébergement	Centre d'hébergement	Centre d'hébergement
APRÈS-MIDI		DKI à THOLLON LES MEMISES COURS DE SKI POUR LES DEBUTANTS	DKI à THOLLON LES MEMISES COURS DE SKI POUR LES DEBUTANTS	DKI à BERNEX	DKI à THOLLON LES MEMISES COURS DE SKI POUR LES DEBUTANTS	DKI à THOLLON LES MEMISES COURS DE SKI POUR LES DEBUTANTS	SKI AU GETS	
DINER/NUIT	DEPART A 22H00	Centre d'hébergement	Centre d'hébergement	Centre d'hébergement	Centre d'hébergement	Centre d'hébergement	Centre d'hébergement et DEPART A 22H00	